

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
Sécurité
Département
Prévention

ACTES DE CRUAUTÉ ENVERS LES ANIMAUX
Conseils de prévention de la Gendarmerie de Loire-Atlantique

Le département de Loire-Atlantique est impacté par le phénomène de violences graves envers des espèces.
La gendarmerie de Loire-Atlantique se rapproche notamment du secteur équin pour dispenser des conseils de PRÉVENTION.

Les propriétaires éleveurs et les professionnels de la filière sont invités à faire preuve de vigilance et à signaler toute intrusion ou présence suspecte

- Mettez graduellement les chevaux au jour et à l'obscurité contrôlés dans leur box pour éviter les blessures dues à des structures fragiles ;
- Évitez de laisser un cheval seul l'animal est au jour ;
- Installez un éclairage sous tension à proximité des bâtiments, en système d'alarme avec des détecteurs de mouvement (ex : caméra de vidéosurveillance) ;
- Vérifiez l'état principal des accès par un dispositif mécanique (serrures, verrouillages) ;
- En cas de présence de personnes suspectes, contactez **immédiatement le 17** et transmettez les différents éléments d'identification recueillis, notamment les véhicules et leur direction de fuite ;
- Ne prenez pas de risque pour votre sécurité : n'intervenez pas vous-même et ne poursuivez pas les faits en course ;
- En cas de faits constatés, ne tentez à aucun effet de préserver les traces et indices auprès l'arrivée des enquêteurs (opérations de police technique) ;

Les référents et correspondants agréés du groupement de gendarmerie départementale de Loire-Atlantique peuvent vous accompagner dans la sécurisation de vos sites.
Le Cellule de Prévention Technique de la Gendarmerie de Nantes peut être jointe au 02 28 24 14 18 (référénts agréés)

Inscrivez vous au dispositif « Opération Tranquillité Entreprise », des gendarmes de gendarmerie passeront de façon régulière en cas d'absence, courte ou prolongée.
(Pour plus de renseignements sur ce dispositif, contactez votre brigade de gendarmerie locale)

Source : l'actualité de la Gendarmerie de Loire-Atlantique / Facebook Gendarmerie de Loire-Atlantique

GENDARMERIE

ACTES DE CRUAUTÉ ENVERS LES ANIMAUX : CONSEILS DE PRÉVENTION DE LA GENDARMERIE DE LOIRE-ATLANTIQUE

Mis en ligne le 11 septembre 2020

ACTES DE CRUAUTÉ ENVERS LES ANIMAUX

Conseils de prévention de la Gendarmerie de La Loire-Atlantique



Le département de La Loire-Atlantique est impacté par le phénomène de sévices graves envers des équidés. La gendarmerie de La Loire-Atlantique se rapproche notamment du secteur équin pour dispenser des conseils de PRÉVENTION.



Les propriétaires équins et les professionnels de la filière sont invités à faire preuve de vigilance et à signaler toute intrusion ou présence suspecte

- Visitez quotidiennement les chevaux au pré et si possible rentrez-les dans leur box pour la nuit ou rapprochez-les de structures habitées ;
- Évitez de laisser un licol lorsque l'animal est au pré ;
- Installez un éclairage sous détection à proximité des bâtiments, un système d'alarme et/ou de vidéoprotection (ex : caméra de chasse) ainsi qu'une signalétique précisant ces dispositifs (dissuasion) ;
- Verrouillez l'entrée principale des enclos par un dispositif mécanique (cadenas anti-effraction).
- En cas de présence de personne suspecte, contactez **immédiatement le 17** et transmettez les éventuels éléments d'identification recueillis, notamment les véhicules et leur direction de fuite ;
- Ne prenez pas de risque pour votre sécurité : n'intervenez pas vous même et ne poursuivez pas les mis en cause ;
- En cas de faits constatés, ne touchez à rien afin de préserver les traces et indices jusqu'à l'arrivée des enquêteurs (opérations de police technique).

Les référents et correspondants sûreté du groupement de gendarmerie départementale de La Loire-Atlantique peuvent vous accompagner dans la sécurisation de vos sites. La Cellule de Prévention Technique de la Malveillance de NANTES peut être jointe au 02.28.24.14.18 (référents sûreté)

Inscrivez vous au dispositif « **Opération Tranquillité Entreprise** », des patrouilles de gendarmerie passeront de façon aléatoire en cas d'absence, courte ou prolongée. (Pour plus de renseignements sur ce dispositif, contactez votre brigade de gendarmerie locale)

Suivre l'actualité de la Gendarmerie de La Loire-Atlantique : facebook Gendarmerie de Loire-Atlantique

GENDARMERIE
NOTRE ENGAGEMENT, VOTRE SÉCURITÉ



RETOUR À LA LISTE



La Mairie de Grandchamp-des-Fontaines

25 avenue du Général-de-Gaulle
44119 Grandchamp-des-Fontaines

02 40 77 13 26

CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Lundi 9h > 12h / 13h30 > 17h

Mardi 8h30 > 12h / 13h30 > 18h30

Mercredi 8h30 > 12h / 13h30 > 17h

Jeudi 8h30 > 12h (fermé l'après-midi)

Vendredi 8h30 > 12h / 13h30 > 17h

Samedi 9h > 12h (2 samedis par mois)